

Publié sur *Aude à la culture* (<http://audealaculture.fr>)

[Accueil](#) > PDF imprimable > Questions-réponses

Questions-réponses

Soumis par adminle ven, 09/08/2013 - 10:13



Quelques petites choses utiles pour nos bibliothèques

Voici les thèmes abordés dans cette page :

- [Création d'une bibliothèque](#)
- [Choix sur place](#)
- [Emprunter un outil d'animation](#)
- [Formation](#)
- [Désherbage](#)
- [Fonctionnement d'une bibliothèque](#)
- [Réservation](#)
- [Mobilier](#)
- [Navigation](#)

Création d'une bibliothèque

Je souhaite créer une bibliothèque dans ma commune. Comment dois-je procéder ?
Les conditions :

Pour ouvrir une bibliothèque Relais de la BDA, il faut :

- Réserver un local propre et accessible au bibliobus de la BDA. Celui-ci devra être équipé de prises électrique, téléphonique ou d'Internet, et être situé au rez-de-chaussée.
- Passer une convention avec la BDA qui sera soumise à délibération du conseil municipal.
- Souscrire une assurance qui couvrira les biens culturels et matériels appartenant à la BDA et prêtés à la commune.

Les démarches :

Le maire envoie par courrier une demande à la BDA. Le référent de votre secteur prendra un rendez-vous afin de vous aider dans votre démarche.